

Déclaration lors de l'action devant le siège de PSL

En quoi la situation des producteurs de lait suisses s'améliore si le président de la Fédération des producteurs suisses de lait (PSL), Hanspeter Kern, participe à l'assemblée générale d'Emmi sans parler du prix du lait et en mangeant de la raclette ? Pourquoi M. Kern continue à réclamer de l'argent de l'Etat au lieu de commencer par faire le ménage dans l'organisation des producteurs de lait en s'attaquant aux conflits d'intérêts des membres, représentants du commerce de lait, également membres de l'IP-Lait ?

C'est pourtant ce que nous attendons d'un syndicat qui doit nous représenter. BIG-M a constaté que le bulletin d'observation du marché de PSL, qui fait état d'une baisse de 5% des volumes de livraison, a été publié le 22 février, deux jours après la décision de l'IP-Lait de ne pas relever le prix indicatif. Est-ce PSL aurait raté de faire peser cet argument en faveur d'une augmentation de prix ?

Nous avons constaté qu'entre 60 à 112 millions de Francs de prime à la transformation fromagère n'arrivent pas chez les producteurs, mais se perdent dans l'industrie pour améliorer ses marges ou pour fabriquer des fromages bradés. En même temps, PSL demande à la Confédération de maintenir les fonds pour la loi chocolatière à hauteur de 95 millions de francs... !

Nous exigeons que la prime à la transformation fromagère ne soit plus payée à des transformateurs sans information des producteurs. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) ne contrôle pas le versement de ces primes aux producteurs, car le lait passe par plusieurs échelons contractuels. De cette manière, les primes à la transformation fromagère disparaissent. Le producteur est payé pour un lait dans le segment C permettant à l'industrie de fabriquer du fromage avec du lait quasiment gratuit. De fait, l'argent public des contribuables est véritablement détourné.

Dans les rapports de l'OFAG on peut lire : *« le requérant n'achète pas de lait directement du producteur. Dans le décompte sur l'achat de lait il n'y a pas d'information concernant la rétrocession des primes. Explication : Le vendeur et l'acheteur de lait ont convenu que les primes faisaient partie du prix du lait. »*

Les primes ont été versées sur le compte du transformateur de lait. Par cette pratique, l'OFAG viole la loi et nuit aux producteurs de lait.

Andreas Volkart, représentant de la Nouvelle Coordination Paysanne Suisse (27.4.2017)